



## Motocycliste Police Municipale

1 jour

### **Objectif stratégique :**

**Pratiquer la conduite d'une motocyclette en toute sécurité afin d'exécuter les missions dédiées à la Police Municipale.**

### **Objectifs pédagogiques :**

Objectif 1 : Approfondir les connaissances théoriques des cadres réglementaires de la pratique de la conduite d'une motocyclette et acquérir les connaissances réglementaires concernant la conduite d'une motocyclette en solo ou en binôme.

Objectif 2 : Développer sa capacité de pilotage en solo et en binôme

Objectif 3 : Développer sa capacité d'organisation d'une mission et sa réalisation

### **Objectif opérationnel :**

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Développer une maîtrise la plus efficace possible de sa motocyclette afin d'exécuter les missions générales de la Police Municipale en toute sécurité (en atteignant le niveau « initiation » de la formation)

### **Prérequis :**

Les apprenants doivent être titulaires du Permis A – A2.

Certificat médical de non contre-indication à la conduite motocycliste

### **Public :**

Motocyclistes de Police Municipale

### **Méthodes mobilisées :**

Apport théorique et exercices pratiques

### **Profil du formateur :**

Stéphane VALKE, 29 années d'expérience moto, diplômé CQP guide et initiateur moto, quad, titre de motocycliste professionnel au RNCP.

### **Modalités d'évaluation/sanction de la formation :**

Test de positionnement à l'entrée en formation

Test final avec grille critériée des compétences à acquérir

Remise d'un certificat de réussite de formation

**Programme :**

**Objectif 1 : Approfondir les connaissances théoriques des cadres réglementaires de la pratique de la conduite d'une motocyclette et acquérir les connaissances réglementaires concernant la conduite d'une motocyclette en solo ou en binôme.**

1.1 les missions d'un motocycliste de la PM: définitions

**Objectif 2 : Développer sa capacité de pilotage en solo et en binôme**

2.1 améliorer sa capacité à piloter une motocyclette dans toutes conditions météorologiques et sur tous terrains

2.1.1 en perte d'adhérence = appuis sur les repose pieds

2.2 acquérir les techniques générales de la conduite professionnelle en solo

2.3 appliquer les techniques de la conduite professionnelle en solo aux missions spécifiques Police Municipale

2.3.1 Techniques d'intervention sur les différentes missions de Police.

**Objectif 3 : Développer sa capacité d'organisation d'une mission de Police Municipale et sa réalisation**

3.1 Savoir prendre en compte la mission et anticiper l'action

**Organisation**

Durée : 1 journée

Lieu : sites sur demande

Délais d'accès : 1 mois

**Inscription**

Contact : Stéphane VALKE – 07.89.25.87.12 – [contact@ads2p.com](mailto:contact@ads2p.com)

Tarif : sur devis

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : [contact@ads2p.com](mailto:contact@ads2p.com)